

Balade urbaine à Lyon Croix Rousse : ses pentes et son plateau



Trace n° 712385

Une randonnée proposée par zbh0170

Le parcours présenté a pour objectif de déambuler sur quelques rues de la ville de Lyon, entre le Nord de la Presqu'île (Place des Terreaux) et le plateau de la Colline de la Croix-Rousse, tout en profitant par moment de beaux points de vue (côtés Rhône et Saône).

Durée	3h 20	Difficulté	Facile
Distance	10,25 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	137 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	133 m	Commune	Lyon (69000)
Point haut	254 m		
Point bas	168 m		

Description

Le point de départ est situé Place des Terreaux devant le Palais Saint Pierre (Musée des Beaux-Arts de Lyon).

(D/A) Traversez la Place des Terreaux avec une orientation sur la gauche. Empruntez la Rue Sainte-Marie-des-Terreaux. Après avoir croisé la Rue Sainte-Catherine, vous gravissez quelques escaliers afin d'atteindre la Place des Capucins. Allez à gauche sur la Rue des Capucins puis tournez assez rapidement à droite sur la Montée de la Grande Côte. Au niveau de la Rue Burdeau, virez à gauche.

(1) Nous arrivons à l'Amphithéâtre des Trois Gaules. Empruntez sur la droite les escaliers rejoignant un peu plus haut la Rue des Tables Claudiennes. Prenez cette rue sur la droite jusqu'à la Rue Pouteau et suivez-la à droite. Au croisement avec la Rue Burdeau, allez quasiment tout droit afin d'emprunter le Passage Thiaffait (via quelques escaliers dans le sens de la descente). Allez à gauche Rue René Leynaud, puis à droite Rue Saint-Polycarpe (Rue de l'Abbé Rozier sur la carte).

(2) Nous sommes sur la Place du Forez (de forme ronde) : allez à gauche Rue des Capucins jusqu'au n°22. Entrez à droite dans l'allée de l'immeuble (si la porte est fermée il conviendra d'appuyer sur le bouton de service de l'interphone) : il s'agit d'une traboule ressortant Rue Coustou. À la sortie allez à gauche, puis à droite Rue Romarin. Tournez ensuite à gauche Rue de la Terraille, puis encore à gauche Rue Saint-Claude. Virez à droite Place du Griffon, à gauche Rue du Griffon, puis à droite Rue Lorette : au fond empruntez une traboule dont l'entrée semble évidente.

(3) Nous sommes Place Croix-Paquet : allez à gauche, à droite, puis à gauche afin d'emprunter la Rue René Leynaud jusqu'au Passage Mermet (sur la droite). Après quelques escaliers (dans le sens de la montée), tournez à droite Rue Burdeau. Assez rapidement prenez, à gauche, la rampe droite d'escaliers afin de rejoindre la Place Chardonnet située en surplomb.

Après avoir traversé la place, allez à droite Rue des Tables Claudiennes jusqu'au n°55 (à gauche) : entrez dans l'allée de l'immeuble correspondant à une traboule. Cette dernière rejoint la Rue Imbert Colomès. Quasiment en face (n°29), entrez dans l'allée afin d'emprunter une autre traboule. Continuez un peu plus loin et rentrez dans une autre allée d'immeuble (presque tout droit sur la gauche) où quelques escaliers doivent être gravis.

(4) Nous sommes dans la Cours des Voraces. À la sortie, on accède à la Place Colbert : longez la place plutôt par sa gauche. À son bout, orientez-vous à droite (descente de quelques escaliers), puis à gauche Rue Bodin. Assez rapidement empruntez sur la droite un passage rejoignant la Rue Magneval. Presque en face continuez à descendre (Rue Adomoli).

Tournez à gauche sur la Rue des Fantasques qui domine le Tunnel de la Croix Rousse (beau point de point de vue sur le 6ème arrondissement de Lyon coté Rhône). À son extrémité, prenez à gauche la Rue Philibert Delorme, puis à droite la Rue Magneval (via quelques escaliers dans le sens de la montée) qui permet de rejoindre la Place Bellevue. Traversez la rue, puis entrez dans le parc.

Points de passages

- D/A Place des Terreaux**
| N 45.767271° / E 4.833567° - alt. 170 m - km 0
- 1 Amphithéâtre des Trois Gaules**
| N 45.770273° / E 4.830842° - alt. 192 m - km 0.45
- 2 Place du Forez**
| N 45.769356° / E 4.834114° - alt. 180 m - km 1
- 3 Place Croix Paquet - Rhône (fleuve)**
| N 45.77012° / E 4.836217° - alt. 179 m - km 1.45
- 4 Cour des Voraces**
| N 45.772058° / E 4.834613° - alt. 225 m - km 1.93
- 5 Boulevard de la Croix-Rousse - Le Gros Caillou**
| N 45.774745° / E 4.834765° - alt. 248 m - km 2.66
- 6 Rue Hénon**
| N 45.779512° / E 4.832436° - alt. 245 m - km 3.38
- 7 Fresque des Canuts**
| N 45.778227° / E 4.828039° - alt. 246 m - km 4
- 8 Place de la Croix Rousse**
| N 45.774979° / E 4.83248° - alt. 250 m - km 4.98
- 9 Haut de la montée de la Grande Côte**
| N 45.772483° / E 4.831842° - alt. 239 m - km 5.31
- 10 Parc de la Cerisaie**
| N 45.775183° / E 4.817088° - alt. 234 m - km 7.48
- 11 Fresque des Lyonnais**
| N 45.768224° / E 4.827827° - alt. 168 m - km 9.73
- D/A Place des Terreaux**
| N 45.767271° / E 4.833551° - alt. 170 m - km 10.25

(5) Au "sommet" nous sommes au Gros Caillou (Boulevard de la Croix Rousse). Allez à droite (direction Nord) et continuez tout droit sur la Rue de Belfort. Un peu après tournez à gauche Rue d'Ivry (à voir si vous le désirez la Maison des Canuts - musée), puis à droite Rue du Mail. À l'extrémité de cette rue, prenez à gauche la Rue Pailleron.

(6) Nous arrivons au croisement de la Rue Hénon et de la Grande Rue de la Croix-Rousse. En option vous pouvez accéder au Jardin Rosa Mir qui vaut le détour (à lire ci-dessous). Empruntez la Grande Rue de la Croix-Rousse sur la gauche, puis virez à droite Rue Rosset, puis à gauche Rue de Cuire, pour ensuite prendre à droite la Rue Pelletier, et puis encore à droite le Boulevard des Canuts.

(7) Nous sommes devant la Fresque des Canuts. Allez à gauche Rue Denfert-Rochereau. Au niveau de la Rue Jacquard, allez à gauche. Juste après empruntez l'Avenue Cabias sur la droite, puis la Rue Perrod sur la gauche. Une fois Place des Tapis, empruntez la Rue Victor-Fort (zone piétonne).

(8) Nous sommes Place de la Croix Rousse. Entre un café et le Crédit Agricole, empruntez un petit passage atteignant une ancienne porte de la ville de Lyon (en aller-retour). Attention l'accès est actuellement limitée (à lire ci-dessous).

(8) De retour en Place de la Croix Rousse, rejoignez le Boulevard de la Croix Rousse (sur votre gauche) afin de le traverser, puis empruntez la Rue des Pierres Plantées en face.

(9) Nous sommes sur une terrasse dominant la Montée de la Grande-Cote. Revenez un peu sur vos pas afin de rejoindre la Rue du Bon Pasteur et de la suivre sur la gauche. Au niveau de la Montée du Lieutenant Allouche allez à droite en empruntant les escaliers (dans le sens de la montée).

Une fois en haut, allez tout droit Rue Saint-François d'Assise, puis à gauche Rue de Crimée. Au bout de la rue, allez à droite Rue de Vauzelles.

Une fois arrivée au Boulevard de la Croix-Rousse, allez à gauche afin de le poursuivre sur un peu moins de 300 mètres. Tournez à gauche Rue de la Tourette, puis à droite Rue Saint-Bruno, puis encore à droite Rue des Chartreux.

Empruntez à gauche la Rue Pierre Dupont en passant devant l'Église Saint-Bruno-les-Chartreux. Un peu plus loin, empruntez la Rue Dominique Perfetti sur la droite afin de rejoindre le Boulevard de la Croix-Rousse. Allez à gauche pour traverser rapidement le boulevard puis prenez la Rue Bony presque en face. Poursuivez cette rue sur environ 200 mètres pour obliquer ensuite à gauche Rue Chazière.

(10) Peu de temps après, nous sommes Parc de la Cerisaie. Traversez le parc de manière à ressortir Montée des Esses située en contrebas : Prenez cette montée sur la gauche, puis continuez tout droit Rue la Poudriellère, et, aux abords du haut du Fort Saint-Jean, poursuivez encore tout droit Montée de la Butte.

Allez tout droit sur le Cours Général Giraud (beau balcon coté Saône), puis sur la Place Rouville (Maison aux 365 fenêtres) et continuez tout droit Rue de l'Annonciade.

Virez à droite Rue du Jardin des Plantes, puis empruntez assez rapidement des escaliers dans le sens de la descente afin d'arriver Rue Fernand Rey que vous suivez. Peu après, tournez à droite Rue Bouteille, puis à gauche dans un passage rejoignant la Rue Sergent Blandin. Prenez à gauche la Rue Pareille

(11) Nous sommes devant la Fresque des Lyonnais. Allez à gauche Rue de la Martinière, puis à droite Place Tobie Robatel. Empruntez à gauche la Rue d'Algérie afin de revenir Place des Terreaux (D/A).

Informations pratiques

Parcours urbain ne présentant pas de difficultés particulières.

Vue la richesse du programme, 3 heures est le temps minimum afin de réaliser le parcours.

A proximité

- Hôtel de Ville de Lyon - place des Terreaux (D/A) : à lire [ici](#),
- Palais Saint Pierre (Musée des beaux-arts de Lyon) - place des Terreaux (D/A) : à lire [ici](#), [ici](#), et [ici](#),
- Amphithéâtre des Trois Gaules (1) : à lire [ici](#),
- Traboules de Lyon : à lire [ici](#). A voir également [ici](#) la liste complète des traboules. Attention les accès de certaines traboules de la Croix Rousse sont limités,
- Cours des Voraces (4) : à lire [ici](#),
- Le Gros Caillou (5) : à lire [ici](#),
- Maison des Canuts - musée : 10 Rue d'Ivry (entre (5) et (6)) ; à lire [ici](#)
- Jardin Rosa Mir : Impasse Viard aux environs du 87 Grande Rue de la Croix-Rousse (à proximité (6)). À lire [ici](#). Magnifique et insolite jardin créé par Jules Senis qui semble à 1ère vue s'inspirer de l'œuvre du facteur Cheval. Attention il n'est ouvert que du 1er avril au 31 octobre tous les samedis de 14h à 17h30 (accès gratuit),
- Fresque des Canuts (7) : à lire [ici](#),
- Ancienne Porte de Lyon Croix Rousse (8) ; MAJ au 07/08/2017 : l'accès au lieu est interdit en raison d'un chantier géré par l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives).
- Église Saint-Bruno-les-Chartreux de Lyon - Rue Pierre Dupont (entre (9) et (10)). Une des rares églises Baroque de Lyon. À lire [ici](#),
- Parc de la Cerisaie (10) : à lire [ici](#),
- Fort Saint-Jean - 21 Montée de la Butte (entre (10) et (11)). À lire [ici](#),
- Maison aux 365 fenêtres (ou dit Maison Brunet) - Place Rouville (entre (10) et (11)) ; à lire [ici](#),
- Fresque des Lyonnais - angle du 49 quai Saint-Vincent et du 2 Rue de la Martinière (11) ; à lire [ici](#).

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-balade-urbaine-a-lyon-croix-rousse-ses-p/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



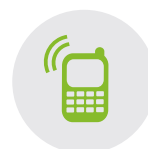
CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



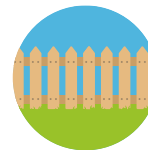
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.